DÉCLARER LES FORMALITÉS POUR CRÉER, MODIFIER OU RADIER MON ENTREPRISE

CCI ALSACE EUROMÉTROPOLE

Simplifier la formalité liée à la vie de mon entreprise

PUBLIC
Entreprises, porteurs de projet

NOTRE RÉPONSE

CCI Formalités prépare avec vous et gère, à votre place et en toute conformité, les formalités de votre entreprise quelle que soit sa forme juridique (entreprise individuelle, micro entreprise, société) et la nature de la formalité (immatriculation, modification, dissolution, radiation)

Entretien individuel de préparation

- Prise en charge de la demande et personnalisation de la liste des pièces et justificatifs à fournir
- Signature d'un mandat donné à la CCI
- Recueil et vérification des éléments demandés

Réalisation de la formalité

- Montage et finalisation du dossier jusqu'à sa signature
- Rédaction et publication de l'annonce légale
- Saisie de la formalité, dépôt des pièces justificatives sur le portail dématérialisé et suivi jusqu'à sa validation finale

Conseil post réalisation de la formalité

- Restitution de l'ensemble des documents et des éléments attestant de l'accomplissement de la formalité
- Échanges avec le conseiller formaliste sur les documents transmis et les démarches post formalités

AVIS D'EXPERT

Hélène SPRUCINSKI
Conseiller Formaliste - CCI Alsace Eurométropole

« Votre conseiller formaliste est un facilitateur de vos démarches liées aux formalités des entreprises. Fort de son expertise et de ses connaissances, il vous garantit la gestion personnalisée et complète de vos dossiers. Cohérence, confiance et simplicité seront au rendez-vous.»

COÛT - SOCIÉTÉ COMMERCIALE

Immatriculation	*Modification, dissolution*	*Radiation*
115 € HT	**100 € HT**	**70 € HT**

COÛT - ENTREPRISE INDIVIDUELLE ET MICRO-ENTREPRISE

Immatriculation	*Modification, dissolution*	*Radiation*
99 € TTC	**59 € TTC**	**49 € TTC**

Les coûts sont donnés hors frais de greffe et frais annexes.

POUR ALLER PLUS LOIN !

Hotline juridique : une réponse immédiate sur des questions de droit

Chambersign : votre certificat de signature électronique

Le calendrier de vos obligations fiscales et sociales

LES ATOUTS DE L'OFFRE

Simplicité

Un interlocuteur unique et de proximité, prend en main la totalité de vos formalités liées à votre entreprise

Sécurité

Les conseillers formalistes de la CCI, forts de leur expérience, sont à même de traiter les cas de figure complexes ou exceptionnels

Réactivité

La prise en charge rapide des formalités confiées vous garantit un traitement dans les plus brefs délais

Objectif zéro papier

Le conseiller dématérialise la formalité et se charge de remplir les documents en ligne.

NOTRE EXPERTISE

La CCI Alsace Eurométropole met plus de 80 conseillers au service des entreprises et de son territoire avec des expertises essentielles pour le développement et la performance des entreprises. La CCI Alsace Eurométropole a soutenu, en 2021, les projets de 17 000 entreprises et de 4 000 créateurs/repreneurs.

Ancrée dans le territoire, véritable tiers de confiance des entreprises et soucieuse de leur apporter un service sur mesure efficace, la CCI met l'expérience de ses conseillers formalistes au services des entreprises.

CONTACT

CCI Formalités
+33 3 90 20 67 68
cciformalites@alsace.cci.fr

www.alsace-eurometropole.cci.fr